

Date de dernière mise à jour le 27 juin 2024

Métiers et débouchés

Le titulaire du BTS ATI seconde un ingénieur au sein d'une entreprise dans toutes les tâches dévolues à ce dernier. Il prépare à différentes activités susceptibles d'améliorer les performances d'une unité de production. Son rôle principal est axé sur la communication entre les divers acteurs et partenaires d'une entreprise (rédaction de notices, documentation, organisation de réunions).

Durée et organisation

Formation en contrat d'apprentissage

Durée : 2 ans – 675 heures de formation par an

Alternance : 15 jours en entreprise – 15 jours en centre de formation

Lieux et Dates

BESANCON – Rentrée en septembre de chaque année
(Partenariat avec le Lycée polyvalent Saint-Paul)

Objectifs de la formation

- S'informer, informer, communiquer
- Analyser
- Concevoir, modifier
- Calculer, vérifier
- Etablir, rédiger
- Organiser, suivre
- Mettre en œuvre
- Encadrer

Secteurs concernés

Toutes les entreprises industrielles automobiles, ferroviaires, aéronautiques, horlogères, agricoles, de production et/ou de distribution d'énergie, d'installations électriques industrielles, de machines spéciales...

Admission

Public

- Avoir entre 15 et 29 ans révolus*
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ou travail

**Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation*

Pré-requis

- Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel

Pour tout autre profil, nous contacter.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien collectif et/ou individuel, signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès

Fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les pré-requis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (à étudier avec le référent handicap du centre)

Tarif

Pour l'apprenti-e : Le tarif de la formation sera financé par l'OPCO de l'entreprise d'accueil avec qui le contrat sera signé.

Pour l'entreprise d'accueil : le tarif de la formation sera pris en charge par l'OPCO selon le référentiel France Compétences en vigueur, sans reste à charge.

Pour plus d'informations, voir rubrique « [Grille tarifaire des formations en alternance](#) » sur notre site internet.

Nous consulter pour un devis personnalisé.

Programme

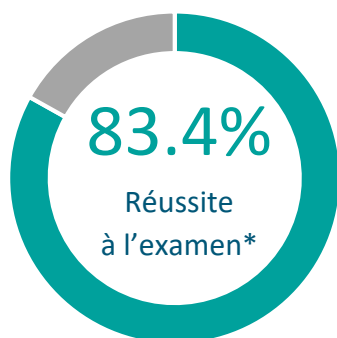
Matières techniques

- Construction électrique
- Construction mécanique
- Automatismes et informatique industrielle
- Organisation industrielle
- Etude de systèmes

Matières générales

- Mathématiques
- Culture générale
- Anglais
- Economie et gestion d'entreprise
- Physique appliquée

Indicateurs de performance pour le niveau



*Indicateur mis à jour le 22 mars 2024 (Données promo 2023)

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés aux besoins en formation.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC +2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine.

Modalités d'évaluation et d'examen

Les candidat-es sont présentés-ées aux épreuves générales et techniques du **BTS ATI**, diplôme délivré par le ministère de l'Éducation Nationale.

Validation diplôme / blocs de compétences

BTS - Assistance Technique d'Ingénieur
La certification est composée de plusieurs blocs de compétences. La formation peut être validée totalement ou partiellement par acquisition d'un ou plusieurs blocs.

Poursuites d'études

- LICENCES PROFESSIONNELLES
- ECOLES D'INGENIEURS

Contacts

Pôle Formation UIMM

Franche-Comté / Site de Besançon

8 avenue des Montboucons – 25000

03 81 41 39 83

apprentissage-sfc@formation-industries-fc.fr

